Chez nous, on tire des bras même du patient les éléments d'un nouveau nez. Un médecin a trouvé mieux, il prend son nez chez le voisin, emprunte certaines parties de chair et de peau à des membres que l'on vient d'amputer, et obtient la transplantation en les appliquant sur les chairs vives.

C'est le tailleur qui découpe un morceau de manche d'habit pour boucher un trou fait à un autre.

— On lit dans *Rome* du 27 :

« Depuis une semaine environ la faculté de médecine de l'Université de Padoue est très-agitée. Deux professeurs étant divisés d'opinion, les étudiants se sont rangés, qui d'un côté, qui de l'autre.

» Voici les faits : Les professeurs Vanzetti et Gradenigo avaient fait une opération à l'aide d'une femme pour extraire une tumeur ; 2 jours après cette femme mourut d'une maladie cérébrale. Un autre professeur, M. Brunetti, portant le crâne de la défunte à l'Ecole, dit que son collègue avait perforé la partie osseuse et lésé le cerveau. Une dispute entre professeur s'ensuivit. Le recteur s'en mêla et obtint du professeur Brunetti la promesse qu'il n'aurait plus montré ce crâne à ses élèves. Brunetti tint parole : les étudiants protestèrent. Le professeur fut sifflé : il tint bon. Le recteur, ayant été sifflé à son tour, partisa avec les étudiants, mais alors le professeur Brunetti refusa de céder aux prétentions des étudiants et s'enferment dans la salle d'anatomie, il protesta qu'il n'aurait plus apporté ce crâne en classe. Le recteur intervint encore une fois, mais pendant qu'il cherchait à persuader M. Brunetti, 300 étudiants forçant les portes, envahirent la salle s'emparèrent du crâne et, séance tenante, constatèrent que la lésion dont il était question existait en effet.

Chronique judiciaire

—Le tribunal de Marseille vient de juger une affaire intéressante au point de vue des fournitures livrées aux ménages par l'intermédiaire de domestiques infidèles. Une des grandes maisons de Marseille était actionnée par des marchands de denrées alimentaires qui réclamaient le montant de comptes restant impayés.

Il a été établi aux débats que la maîtresse de maison remettait chaque jour à un domestique, qu'elle croyait fidèle, le prix approximatif des achats à effectuer; ce domestique empochait la somme et prenait les comestibles à crédit.

Le tribunal a jugé en faveur de la maîtresse de maison. En pareil cas, c'est aux marchands à s'assurer s'il y a sûreté dans la livraison opérée par eux.

— PROCÈS DU JOURNAL D'ALSACE. — On lit dans le *Journal d'Alsace* du 2 mars :

Nous avons annoncé hier le résultat des poursuites dirigées contre nous, pour « offenses envers le grand duc de Mecklembourg-Schwerin. » Ces offenses résultaient, d'après la prévention, d'un article paru en tête de notre numéro du 25 janvier dernier, et tombaient sous le coup du § 99 du Code pénal allemand. Ce paragraphe punit d'un emprisonnement de 1 mois à 3 ans ou de la détention dans une forteresse pendant la même durée, quiconque est reconnu coupable d'avoir offensé un prince de la Confédération.

Les poursuites ne s'exercent qu'avec l'autorisation de l'offensé et cette autorisation avait été transmise au parquet de Strasbourg par l'un des ministres du Mecklembourg, agissant au nom de son souverain. La loi française du 27 juillet 1849, qui est encore en vigueur dans notre pays, interdit de rendre compte par la voie de la presse, des procès pour outrages ou injures, et nous ne pouvons dès-lors reproduire ici les débats qui se sont déroulés hier devant la Chambre correctionnelle du tribunal de notre ville.

Nous pouvons dire toutefois que l'audience était présidée par M. Mitscher, juge de première instance; que M. le procureur impérial Bœcking occupait le siège du ministère public et que M. Ferdinand Schnéegans, ainsi que nous l'avons annoncé, présentait notre défense. Nous pouvons dire aussi que notre procès avait attiré un auditoire considérable, dans lequel nous comptions de nombreux amis, qui, par leur présence, voulaient nous donner un gage de sympathie. La loi ne nous permet pas d'en dire davantage; elle nous autorise seulement à publier le jugement, et nous publierons celui-ci dès qu'il sera en texte authentique sous nos yeux.

Il condamne M. Auguste Schnéegans, comme auteur de l'article incriminé, à un mois de forteresse, et M. Gustave Fischbach, comme directeur-gérant responsable du *Journal d'Alsace*, à la même peine : condamne en outre, les deux, solidairement aux dépens et ordonne la confiscation des numéros contenant l'article incriminé.

VARIETÉS

Rectifications

A PROPOS DE LA GÉNÉALOGIE DU SÉNATEUR DE BELFORT

On lit sous ce titre dans *Paris-Journal* :

« Malgré le bruit qu'il a fait dans le monde depuis un demi-siècle, malgré les hautes positions qu'il a occupées, il n'y a pas d'homme sur l'origine duquel il ait été publié plus de renseignements erronés, il se soit propagé plus de fausses légendes que M. Thiers. Hier encore, à propos de la mort d'une dame Gravier, survenue récemment à Marseille, plusieurs journaux, *Paris-Journal* est du nombre, ont annoncé que cette dame était la sœur de M. Thiers; le *Gaulois* a fait mieux, la confondant avec abé Mme Ripert, il a rappelé la table d'hôte de 1848, tenue par cette dame qui s'intitulait sœur de l'ancien président du conseil, ce qui donna lieu, non pas à un procès, comme le dit ce journal, mais à une simple mesure du préfet de police, qui fit enlever l'enseigne.

» Puisque ces erreurs se reproduisent périodiquement, il ne sera peut-être pas sans opportunité de reproduire les renseignements généalogiques que l'auteur de ces lignes a publiées, il y a quelques années, dans un journal fort répandu, ce qui n'empêchait pas que, huit jours après, dans ce journal même, on en rééditât les erreurs qui ont depuis si longtemps cours sur la naissance de M. Thiers.

» Il faut dire que toutes les publications contemporaines où il est question de biographies y ont puissamment aidé.

» D'après le dictionnaire de Vapereau, si souvent consulté, surtout dans les bureaux de journaux, M. Thiers serait le fils d'un marchand de drap de Marseille, ruiné par la Révolution : le *Dictionnaire de la Conversation* lui donne pour père un pauvre serrurier ; la *Biographie des Contemporains*, de Rabbe, un des amis de jeunesse de M. Thiers, ne donne aucun détail sur son origine ; enfin, Balzac, dans une étude fort curieuse, publiée en 1840, sur Thiers, le fait naître d'un forgeron d'Aix.

» M. Thiers n'a jamais cherché à rectifier aucune de ces erreurs qui ont cours depuis si longtemps. Est-ce modestie de sa part, est-ce indifférence, est-ce un calcul pour se faire bien venir de la partie de la démocratie dont il recherche aujourd'hui les suffrages? Nous ne résoudrons pas la question; toujours est-il qu'avec un stoïcisme bien rare sur cette question si délicate de la famille, à l'endroit de laquelle on est en général si chatouilleux, un des hommes de ce temps-ci dont on s'est le plus occupé a toujours montré un laisser-aller bien difficile à expliquer.

» Sans sortir de la réserve que nous croyons devoir nous imposer quand il s'agit de la vie privée, même vis-à-vis d'un homme qui appartient déjà à l'histoire, et ne voulant donner aujourd'hui que quelques renseignements sommaires, qui seront plus tard l'objet d'une publication plus étendue, nous préciserons les détails suivants, dont nous garantissons la parfaite exactitude.

» M. Thiers (Louis-Adolphe) est né à Marseille le 15 avril 1797, de M. Pierre-Louis Thiers, avocat en la cour souveraine de Provence, et de Mme Marie-Madeleine Amic. Le père de Louis Thiers était M. Charles-Louis Thiers, également avocat en la cour de Marseille et directeur des archives de la ville.

» Ce dernier était un homme fort distingué, fort respecté, très attaché à la monarchie et probablement peu enthousiaste des idées nouvelles, car en 1790 il n'était plus directeur des archives de Marseille; il avait été remplacé dans ces fonctions par Pellenc, le secrétaire de Mirabeau. Après la chute de Louis XVI il émigra à Menton, qui faisait alors partie de la principauté de Monaco; il y mourut à la fin du siècle dernier, après avoir marié sa fille à l'un des hommes les plus honorables du pays. Une fille de cette dernière, cousine germaine de M. Thiers, est morte récemment à l'âge de 84 ans. La mère de M. Adolphe Thiers était la fille Amic, député général du commerce de Marseille à Constantinople, sous le règne de Louis XV, et qui épousa, dans cette ville, Mlle Santi-Louraïka, dont M. Louis Chénier, consul général de France, avait épousé la sœur; de telle sorte que la mère de M. Thiers était la cousine germaine d'André et de Marie-Joseph Chénier, détail biographique qui a été pour la première fois révélé par Henri de Latouche, et qui est à peu près le seul exact qui ait été publié sur M. Thiers.

» Le père de M. Thiers, dont l'existence fut très-agitée, disparut de France peu de temps après la naissance de son fils et n'y reparut qu'après une absence de trente-cinq ans, lorsque ce fils était sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances; nous ne dirons pas les soucis qu'il lui causa à ce début de sa vie politique. Il mourut obscurément dans une petite ville du Midi, sous le règne du roi Louis-Philippe.

» Nous devons toutefois ajouter, pour expliquer les fréquentes erreurs qui se sont commises au sujet des frères et sœurs de M. Thiers, et dont nous avons relevé la plus récente au commencement de cet article, que, pendant sa longue absence, M. Thiers, le père, avait eu un assez grand nombre d'enfants naturels, qui, plus ou moins légitimement, prirent son nom ; l'un fut ce sous-officier qui joua un si triste rôle dans le procès du colonel Caron, et fut plus tard, grâce à la protection de M. Thiers devenu ministre, chancelier du consulat d'Ancône.

» Mme Ripert, la dame de la table d'hôte, était également une fille naturelle ; M. Thiers, qui fut toujours assez accessible à l'espèce de *chantage* que cette pseudo-famille exerça vis-à-vis de lui, fit nommer son mari directeur d'une maison centrale. Sa fille, toujours par la protection de M. Thiers, occupe aujourd'hui un poste d'inspectrice générale dans l'enseignement primaire.

» Mais nous insistons sur ce point : M. Thiers est le seul enfant légitime du mariage de M. Louis Thiers avec Mlle Amic. C'est à cette mère, toujours pleine de tendresse pour lui, et à l'aide d'un oncle qui habitait l'Ile-de-France, que M. Thiers, pourvu d'une bourse de l'Etat, a pu faire son éducation et être reçu avocat.

» Détail assez curieux : Mme Thiers et son frère étaient profondément attachés aux principes de la légitimité. Du fond de son fief, où il suivait avec intérêt les débuts de son neveu dans la presse, M. Amic gémissait et s'alarmait de la voie *révolutionnaire* dans laquelle il était entré. Quant à Mme Thiers, un portrait lithographié du comte de Chambord ornait son modeste salon de la rue des Trois-Frères.

» Un dernier détail que nous ne pouvons passer sous silence : Mme Thiers dut quitter ce petit entresol, qu'elle occupait depuis quinze ans, — au terme d'octobre 1851, — ses modestes ressources ne lui permettant pas de subir une légère augmentation que son propriétaire exigeait d'elle. Elle se retira dans un petit appartement, aux Batignolles, où elle mourut, le 5 février 1852. Trois personnes assistèrent à son enterrement : M. Mignet, l'ami fidèle de tous les temps ; M. Martin, conseiller maître à la cour des comptes, et M. G. de L..., neveu de Mme Thiers. On aurait sans doute compté une quatrième personne si M. Thiers n'eût pas, à cette époque, été exilé à Bruxelles. X. »

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 3 mars 1876 :

« La *République française* demande que l'on mette le plus tôt possible l'administration en harmonie avec le nouveau régime; il s'agit principalement des membres qui touchent le peuple de plus près; savoir les maires et les sous-préfets.

» Pour cela, « il y a deux mesures immédiates à prendre : Rendre aux populations le choix des maires, remanier le personnel préfectoral. »

» Le *Siècle* n'approuve pas la proposition de la *République française* de tenir le 7 mars une réunion générale préparatoire de tous les députés et sénateurs républicains « nous croyons, dit-il, que cette réunion qui, d'ailleurs, ne pourrait prendre aucune résolution, présenterait plus d'un inconvénient et n'aurait aucun avantage. »

—

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Contrairement aux affirmations de plusieurs journaux, nous sommes en mesure d'annoncer que les recettes de l'octroi de Paris, loin d'avoir diminué depuis quelques jours, donnent une augmentation de $23,923 fr. 76 centimes à la date du 29 février 1876, sur les recettes correspondantes de l'année dernière à pareille époque.

—

La *Gazette des Tribunaux* rectifie les détails exagérés publiés par les journaux sous ce titre les *noyeurs et les assassins de la banlieue*.

Les vols à la charge des inculpés seraient au nombre de vingt-quatre seulement. Les voleurs ont avoué sept arrestations nocturnes, mais la réalité de trois assassinats dont ils parlent est à vérifier. Il y a lieu de croire que ces accusations mutuelles sont des inventions provoquées par le désir de la vengeance contre les révélateurs. Enfin le nombre des arrestations est de 42, et non de 102.

—

Ainsi qu'on l'avait annoncé, le nouveau vice-roi des Indes, Lord Lytton, est arrivé ce soir à Paris; il est descendu à l'ambassade d'Angleterre.

Le prince Léopold est arrivé également; il est descendu à l'hôtel Bristol.

—

Petite bourse du soir :

Emprunt	103.72
Turc	19,40

Dépêches télégraphiques

DON CARLOS

Boulogne-sur-Mer, 2 mars. — L'arrivée de Don Carlos n'a produit ici aucune sensation. Le prétendant a réuni ses amis intimes, le soir, dans un dîner de quinze couverts.

Il partira demain, à deux heures, par le paquebot de Folkestone.

Il a reçu quelques visites.

Boulogne, 2 mars, soir. — Don Carlos est arrivé, par train spécial, à 6 heures 25. Il était accompagné du secrétaire-général de la préfecture des Basses-Pyrénées, d'un général, de deux aides-de-camp, d'un chambellan et de huit domestiques. — Il est descendu à l'Hôtel du Nord.

AFFAIRE D'ESPAGNE.

Madrid, 2 mars. — La *Gaceta de Madrid*, annonce que l'armée libérale a trouvé 33 canons Withwort et des milliers de fusils et de cartouches.

La voie du chemin de fer du nord est libre, de Tolosa à St-Sébastien.

Les journaux annoncent que M. Canovas del Castillo, président du conseil des ministres; est allé à Pampelune pour traiter avec le roi les questions qu'à fait surgir la déroute des carlistes.

Le congrès commencera la discussion de l'adresse lundi prochain, jour du retour à Madrid de M. Canovas del Castillo.

Madrid, 2 mars. — *Chambre des députés.* — En prenant possession du fauteuil en sa qualité de président du Congrès, M. Posada Herrera a prononcé un discours en faveur de la politique conservatrice.

M. Candau propose de voter des félicitations au roi et à l'armée au sujet des victoires dans le Nord.

La Chambre des députés vote à l'unanimité cette proposition.

M. Castelar déclare qu'il reconnaît l'utilité des armées permanentes pour protéger l'ordre, la propriété et la société.

L'insuffisance des armées formées de volontaires est désormais démontrée.

Madrid, 3 mars. — M. Canovas del Castillo est arrivé à Pampelune à trois heures hier soir.

Le Sénat a approuvé hier la proposition de féliciter le roi, l'armée et les généraux à l'occasion des triomphes du Nord.

AFFAIRES D'ORIENT

Saint-Pétersbourg, 2 mars.—L'agent de la Russie au Monténégro a eu l'ordre de s'opposer à la pression des esprits belliqueux, de soutenir le prince contre les manœuvres des partis et de déclarer que le gouvernement russe retirerait sa protection, si le Monténégro se laissait aller à des provocations. Le prince Nikitza a fait les déclarations les plus pacifiques.

LE PRINCE LÉOPOLD.

Londres, 2 mars. — Le prince Léopold, fils de la reine d'Angleterre, est parti pour Douvres ce matin, allant à Paris. Il voyage incognito sous le titre de baron de Balmorel.

UNE GRÈVE.

Limoges, 2 mars. — Une grève s'est produite à Lavaveix. Elle est complètement terminée. Les troupes sont rentrées dans leurs garnisons. 14 ouvriers ont été arrêtés.

DERNIERE HEURE

Paris, 3 mars, 12 h. 18 s. — Rien n'est terminé, relativement à la composition du ministère.

M. Cadoret maintient sa candidature dans le Morbihan.

Rome, 3 mars. — On répand le bruit que M. Sella négocie, à Vienne, le mariage du duc de Gênes avec l'archiduchesse Marie-Christine, fille de l'archiduc Charles-Ferdinand.

Progrès de L'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges.
Roubaix, rue de l'Espérance, 6, Roubaix
MAISON A PARIS
1, Boulevard Poissonnière 4.
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir les dents chancelantes. — *Succès garanti.*

EAU DE LA GRANGE
HÉMOSMATIQUE ET VULNÉRAIRE
Cette préparation est employée journellement avec succès dans les *plaies en général, plaies fétides et gangréneuses, de mauvaise nature et des plus anciennes. plaies honteuses, nécroses, sécrétions morbides blessures profondes* provenant d'instruments tranchants ou d'armes à feu, *brûlures, engelures, inflammations* des parties molles avec œdème ou enflure *ulcères* du col de la matrice, *pertes blanches* et *hémorragies utérines.*
Son action est presque immédiate dans toutes ces affections; elle a toujours réussi dans le symptôme **inflammation** et pour guérir les fractures avec écrasement des parties molles, même dans certains cas où l'amputation était jugée indispensable.
Prix : 3 francs
DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ALGÉRIE
Vente en gros : Pharmacie Pimpeterre, à Toulouse, qui expédie *franco* par cinq bouteilles; à Paris, pharmacie centrale de France, Hugot rue Vieille-du-Temple; à Roubaix, pharmacie COUVREUR; à Tourcoing, pharmacie DEDEUVILLE; à Lille, pharmacie LEGRAND. 10446

COMMERCE

ANVERS, 2 mars. — *Cafés.* — Marché calme : de première main on a traité environ 700 balles St-Domingue de Jérémie, par *Black Watch* à 49 1/2 cents tel quel consommation.

Céréales. — Froment soutenu; toutefois les affaires sont limitées: Polish 25 à 26 1/4; Amérique 24 3/4 à 25 1/4; Danube 19 3/4 à 22 3/4; Sicile 26 5/8.

Seigle en tendance meilleure, on a fait un solde Galatz à 18 3/8. Orge du Danube ferme 17 à 17 1/2, les autres provenances sont sans changement. Avoine sans variation, les transactions sont nulles.

Lines — On a fait 204 balles laine de la Plata en suint.

Petrole. — Marché calme. On a pavé le disp. fr. 29 1/2, le courant du mois 29 à 28 3/4, avril 00, mai 00, juin, juillet et août 00, sept. 00, 4 derniers mois 00. On cote : disp. 29 1/2, courant du mois 29, avril 29, mai 29, juin, juillet et août 00, sept. 30, 4 derniers mois 30 1/2.

Sucres de betterave. — On cote 88° degrés fr. 48 1/4 pour disponible et livrable.

Cours officiels de la Bourse

2 mars. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	95 ..	Certificat de sortie	74 50 ..
id. en tonnes	96 50	Mélasse de 1,100 k. d.	..
id. épurée	104 50	id. de raffinerie	60 50 à .0
Huiles de lin en fûts d.	68 .	Spiritueux 1er goût	85 25
id. en tonnes	69 50	Farines 8 m. 150 k. d.	54 50
Sa. 100 k. 88° à 10, 15d.	47	id. supérieur	65 75 ..
id. 7/9 disp.	51 25	Suifs	101 ..
id. blanc 3 disp.	58 ..	Haïti	195
id. bonne sorte	179 .	Rio	180
Cacaos 100 k. Para	170	Guayaquil	150
Cafés 100 k. cap. Java	225	Trinité	160
id. Haïti	190	Cheraqie	300 à 400
id. Ceylan	2.0		
id. belle sorte	140 ..		

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cr° pr.	Cr° du 2 mars
Courcelles-L°	1170 «»	««« »» »»» »
Crespin-lez A	250 »»	»»» »» «»« »»
Marly . . .	450 »»	»»» »» »»» ««
Annœulin-D.	615 »«	»»» «« »«« «»
St-Aldegonde	»»»» »»	»»»» »» »»»»

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 2 MARS.

SUCRES	Cours offic.		Effer.		Demand	
Sucre ind. 88 degr	...	...	...	...	...	...
— n° 7 à 9		...	...	...	...	...
— en pain, 6 k., 1.	143 50	...	...	...	...	...
Sucre n° 3	...	...	...	...	...	...
— 13 à 20.		...	...	...	...	...
3/6 betterave, disp.	45 50	...	...	...	...	...
— courant logé	...	...	...	...	...	...
— fin, tre q. dis., au		...	...	...	...	...
— courant logé	45 .	...	...	...	...	...
— Même dispon.	46 .	...	...	...	...	...
— — à livrer.	...	...	...	...	...	...
— 4 janvier	...	...	...	...	...	...
— 4 d'ère	...	...	...	...	...	...
— — à derr. m	...	...	...	...	...	...
— — à proch.	...	...	...	...	...	...

COURS DES HUILES DE LILLE DU 2 MARS.

	huiles l'hectolitre		saindis l'hectolitre		tourteaux les 1000 kil	
Colza.	95 25 ..	..	94 ..	92 50	80 50	81 50
Œill. p. q.	.. ..	..	.. ..	..	.. ..	..
Œill. s. goût	.. ..	..	50 ..	46 ..	90 50	.. ..
— cosses.	.. ..	..	.. ..	..	.. ..	..
Cameline	63 .	..	88 ..	94 ..	90 ..	.. ..
Chanvre	.. ..	..	.. ..	..	18 ..	.. ..
Lin du pays	62 50	..	94 ..	95 ..	98 50	.. ..
Lin étranger	60 50	50	93 ..	95 ..	96 .	97 50

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 2 Mars 1876.

Deux heures. — Le mouvement de reprise d'hier n'a pas eu de suite; les meneurs ont sans doute eu peur de provoquer de trop grandes réalisations de la part de la petite spéculation, qui a vu dans les dispositions du marché des tendances à une hausse utile à la haute banque, quoique les causes fussent très-douteuses.

Malgré des chiffres de rentes assez élevés demandés au comptant, nos fonds d'Etat ont baissé de la valeur du report fait hier. On cote le 5 0/0 103 65 et le 3 0/0 66 55.

La liquidation des valeurs s'est faite comme les mois précédents dans des conditions assez bonnes pous les acheteurs. Les reports, sauf la Rente italienne sur laquelle on a coté 13 c., n'ont pas dépassé le taux de 4 à 5 0/0.

Les actions et délégations de Suez ont encore été très-faibles au début de la Bourse, mais en ce moment ces deux valeurs ont regagné quelques francs sur les cours de clôture de la veille.

La Rente turque a été très-atteinte, on l'a offerte à 19 50.

La Banque ottomane a résisté à ce mouvement de recul; on la demande à 440.

Les obligations Egyptiennes sont demandées à 320.

La Générale fait 537 et la Financière 475.

Les Autrichiens et les Lombards sont sans changements.

Les obligations du Crédit foncier de Russie, 1re et 5e série, se maintiennent aux environs de 446.

Les obligations des Charentes sont demandées à 288.

Trois heures. — Le 3 0/0 finit à 66 65 et le 5 0/0 à 103 72.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

escompte.	A trois mois.	
2 .[Amsterdam	206 5/8 à 206 7/8	2 1/2
4 0/0 Allemagne	191 3/4 — 192 7/8	— 4 0/0
6 0/0 Madrid	487 1/2 — 490 1/2	— 4 0/0
6 .[Barcelone	503 1/2 — 505 1/2	— 4 0/0
6 .[Lisbonne	540 1/2 — 542 1/2	— 4 0/0
5 .[Vienne	214 5/8 — 214 7/8	— 4 0/0
.[Trieste	.[. — .[.	— 4 0/0
6 .[Saint Pétersbourg	319 1/2 — 321 1/2	— 4 0/0
	A courte échéance	
2 0/0 Amsterdam	206 1/4 — 206 1/2	et 4 0/0
4 0/0 Allemagne	191 3/4 — 192 1/4	— 4 0/0
6 0/0 Madrid	489 .[. — 491 .[.	— 4 0/0
6 0/0 Barcelone	505 .[. — 507 .[.	— 4 0/0
6 0/0 Lisbonne	540 1/2 — 542 1/2	— 4 0/0
5 .[Vienne	214 7/8 — 215 1/8	— 4 0/0
.[Trieste	.[. — .[.	— 4 0/0
6 .[Saint-Pétersbourg	320 .[. — 322 .[.	— 4 0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois	
4 .. Londres	25 18 1/2 à 25 23 1/2	m. 4 0/0
3 .[Belgique	3/16 — 1/16	p. — 3 .[.
4 0/0 Italie	3 1/4 p. — 3 .[.	p. — 3 0/0
3 1/2 Suisse	1/2 p. — par	— 3 1/2
	A courte échéance	
4 .[. Londres	25 12 1/2 — 25 18	1/2 — 4 0/0
3 .[. Belgique	1/16 p. — 1/16	p. — 3 .[.
4 0/0 Italie	3 1/2 p. — 3 1/4	p. — 3 0/0
3 1/2 Suisse	1/4 p. — 1/8	p. — 3 1/2

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.	3.487.. pair.
Argent en barre 10000/1000	218 50 à 219 » 110 0/00 perte
Pièces de 20 francs.	Pair.
Souverains anglais	25 07 1/2 à 25 10 1/2
Quadruples espagnols	— à —
— indépendante	99 75 à 99 ..
piastres mexicaines	4 70 .. à 4 75

Billets de banque étrangers

Anglais		25 27 à 25 17
Belges		Pair à 1/4 0/0 perte
Italiens		3 1/2 à 3 1/2 perte
Russes		3 21 à 3 23
Allemands	le marck.	1 21 à 1 22
Autrichiens	le florin	2 14 à 2 16

EFFICACITÉ du SIROP PHÉNIQUE de VIAL contre les rhumes
Cher Monsieur Vial.
Je commence à croire que si vous n'avez pas, avec votre sirop phénique, trouvé tout à fait la panacée universelle, vous avez du moins retrouvé le dictame antique qui, depuis Galien, était perdu.
Votre sirop m'a fait le plus grand bien, et quand je n'en prendrai plus par besoin, j'en prendrai par reconnaissance.
Bien à vous, ALEXANDRE DUMAS. 10152

Refusez toute Contrefaçon
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :
REVALESCIÈRE
Du BARRY, de Londres
Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insommie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc etc.
N° 63.476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46.270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.
Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco.* — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Léon DARJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Cie, Place Vendôme, 26 à Paris.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES, FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMEUBLES A VENDRE ou A LOUER

Etude de Me DUCHANGE, notaire à Roubaix

à Vendre
UNE MAISON
au centre de la ville
Très-avantageusement située pour le commerce de détail.
VASTES TERRAINS
Quartier de l'Epeule, divisés par lots
Facilités de paiement
FONDS à PLACER sur hypothèques 10706

MAGASIN A LOUER
présentement, rue de l'Ouest.
S'adresser rue du Grand-Chemin, n° 2. 10688

MAISON A LOUER
rue du Grand Chemin, 6, bien agencée, 3 bureaux, 3 magasins, cuisine, cour vitrée, cave, appartement sur rue pour magasins ou logements, grenier, porte cochère. 10687

A VENDRE dans le département de la Loire
UNE BRASSERIE en pleine activité
située en ville, avec gare de chemins de fer, montée de machine, de vapeur, de 2 manèges, fûts à pression, etc., cave de fermentation et de conserves, quatre glacières, le tout dans l'établissement même, grands cour, jardin, jolie habitation.
S'adresser pour tous renseignements aux négociants en houblons suivants : à Gray (Haute-Saône), M. Charles Ritter, rue des Prés. — A Paris, M. Edouard Bernet, rue Montorgueil, 38 et D. Lubin, 36, boulevard Haussmann. 10685

A LOUER pour le 1er du mois d'avril, rue du Pays, une grande maison. — S'adresser à M. J.-B. Deplasse. 10682

A LOUER présentement avec force motrice de 40 chevaux, un vaste établissement avec maison de contremaître, bureau et magasins parfaitement situés, pouvant contenir 200 métiers à tisser et préparation, ce local convient à toute espèce d'industrie et s'arrangerait au besoin divisé s'il le fallait. — S'adresser rue de la Fosse-aux-Chênes, 10. 10618

MAISON A LOUER pour la fin de juin
à usage de boulanger. — S'adresser au Moulin, 62. 10617

VENTES DIVERSES

ROUBAIX
Bureau des Ventes Mobilières
Grande-Place
VENTE
Pour cause de cessation de commerce d'un
FORT CHEVAL
D'UNE CHARRETTE
à usage de marchand de lait
et de 7 tonneaux
Le Samedi 4 mars 1876, onze heures du matin, Me Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur, procédera à cette vente. 10713

A VENDRE Une bonne calèche à siège.
Une belle mécanique toute neuve.
Une grande scécheuse neuve, comprenant environ 1,000 tiges tuyaux cuivre rouge et son ventilateur.
Trois gills simples de Skène et Devallée.
Un gill double.
Une peigneuse Lister, neuve.
Deux peigneuses Rawsch, presque neuves.
Une lisseuse Skène et Devallée.
Une grande et excellente quantité de laine feutrée ou déchets retords ou bouts fins.
Une machine à aiguiser, pour filature coton.
Diverses cardes pour coton.
Une grande quantité d'anciens rouets en tôle de diverses dimensions.
Un grand tour, deux perceuses, quantité de poulies divers diamètres et des dévidoirs.
S'adresser chez M. Duflez fils, à Roubaix. 9771

A VENDRE d'occasion. Une machine de 6 à 10 chevaux de construction anglaise ayant peu fonctionnée. — S'adresser chez M. J.-B. Jésson, rue de Soubise, nos 14 et 24, Roubaix. 10657

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOIS

AVIS DE LA DIRECTION DU JOURNAL. — Toute réponse envoyée au bureau du journal doit porter sur l'enveloppe tout les initiales indiquées dans l'annonce qu'elle concerne, soit le numéro de cette annonce. Ces sortes de lettres sont remises, sans être ouvertes, aux personnes intéressées.

CONCIERGE Un ménage sans enfants demande un emploi de concierge. On peut fournir les meilleurs renseignements. Le mari pourrait s'occuper du bureau ou faire les recettes. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 10683

SERVANTE On demande une servante munie de bons renseignements. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 10700

PAPETIER On demande un bon ouvrier papetier, chant bien faire les registres. — S'adresser au bureau du journal.